



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ



Communiqué de presse  
Le 1<sup>er</sup> août 2017

## Relocalisation de l'Agence Européenne des Médicaments à Lille : Le dossier de la candidature française officiellement déposé



DOSSIER DE CANDIDATURE  
RELOCALISATION DE L'AGENCE EUROPÉENNE  
DES MÉDICAMENTS

Candidature française - Lille



Le dossier de candidature de la France pour accueillir la relocalisation de l'Agence Européenne des Médicaments (AEM) à Lille a été officiellement déposé par le gouvernement auprès des instances européennes.

Après plusieurs réunions de la Task Force française créée pour cette candidature, des rencontres et des échanges avec le directeur de l'EMA pour bien comprendre ses attentes et le choix d'un nouveau bâtiment sur-mesure en plein cœur de Lille, l'État, la Région Hauts-de-France, la Métropole Européenne de Lille, la Ville de Lille et le site d'excellence Eurasanté se réjouissent de déposer un dossier qui répond en tout point aux critères de sélection.

En effet, afin d'optimiser les chances d'accueillir l'AEM en mars 2019, la candidature devait proposer : un futur siège accessible, une offre éducative de haute qualité pour les familles des agents, un accès adéquat au marché du travail, à la sécurité sociale et aux soins médicaux pour les enfants et les conjoints ainsi que la garantie de la continuité de l'activité.

Pour consulter le dossier : <http://www.emainlille.eu>

« La candidature française garantit à l'Agence Européenne des Médicaments toutes les conditions d'une relocalisation réussie. Les acteurs de notre Task Force sont unis derrière un dossier exemplaire. Lille offre un environnement et une attractivité économique majeurs, spécialement dans la recherche et dans la santé. Lille, ville au cœur de l'Europe, détient un réseau de transports et de mobilité hors du commun. Et Lille donne aux agents de l'AEM et à leurs familles l'assurance d'un cadre de vie et de services répondant à leurs attentes, à une heure de Londres. "EMA, Lille is waiting for you!" » **Martine Aubry, Maire de Lille**

« La place centrale de la métropole lilloise en Europe et son excellente connectivité en font une terre attractive pour les entreprises et institutions étrangères. De très nombreuses sociétés d'envergure internationale ont établi leur siège France ou Monde chez nous. S'installer à Lille pour l'AEM, c'est donc venir s'inscrire dans un environnement déjà international, qui accueille, qui plus est, de nombreux touristes. Mais c'est aussi bénéficier de services de haut niveau. » **Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille**

« Les atouts de la candidature de Lille dans les Hauts-de-France sont nombreux. Notre région, c'est un environnement de santé et de recherche d'excellence, une connexion à toute l'Europe. C'est aussi une région dynamique, qui est prête à accueillir l'AEM. Nous mettons en place un accueil sur mesure avec un guichet unique pour répondre aux besoins des agents et de leurs familles. Aujourd'hui nous leur disons : "EMA, we are waiting for you" » **Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France**

**Prochaines étapes :**

**D'ici le 30 septembre 2017 :** La Commission Européenne présentera son évaluation des offres au Secrétaire Général du Conseil

**20 novembre 2017 :** Décision finale des États Membres de l'Union Européenne

**Contacts presse :**

**Ministère des solidarités et de la Santé**  
Cabinet d'Agnès Buzyn  
01 40 56 62 24  
sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

**Ville de Lille**  
Stéphane Carrara  
03 20 49 51 58  
06 22 00 47 20  
scarrara@mairie-lille.fr

**Métropole Européenne de Lille**  
Claire Levrat  
03 20 21 35 22  
clevrat@lillemetropole.fr

**Région Hauts-de-France**  
Peggy Colette  
03 74 27 48 38  
peggy.collette@hautsdefrance.fr

**Eurasanté**  
Julia Plaïa  
03 28 55 50 18  
jplaia@eurasante.com